

Profil De L'élection Du 28^e Évêque-Président

Présenté par:



« Moi, je sais les
projets que j'ai formés
à votre sujet – oracle
du SEIGNEUR –,
projets de prospérité
et non de malheur :
je vais vous donner
un avenir et une
espérance. »

(Jérémie 29:11)¹

I

Lettre à l'Église épiscopale du Comité Conjoint de Nomination pour l'élection de l'évêque président

Chers amis en Christ,

Nous sommes humiliés d'avoir été chargés par cette église de « [développer] et [gérer] un processus de sollicitation et d'identification des candidats qualifiés pour la charge d'Évêque-président » (Canon I.2.1(f)). C'est avec une grande joie que nous partageons le « Profil de l'élection du 28e Évêque-président ».

Le document qui vous est présenté remplit l'un de nos mandats canoniques, que nous « devons préparer un profil pour l'élection du prochain Évêque-président », et que « le profil devra être largement distribué à l'Église » (Canon I.2.1(d)). Ce profil permettra aux membres de cette Église – et en particulier, aux membres de la Chambre des Évêques, qui éliront le prochain Évêque-président, et la Chambre des Députés, qui confirmera l'élection – d'être informés de notre travail jusqu'à présent.

Nous avons bien accueilli les commentaires de l'ensemble de l'Église ; et dans les présentes, nous avons donné la voix à ce que nous avons discerné. En tant que tel, ce profil articule notre point de vue de ce que nous croyons être la position de l'Église épiscopale aujourd'hui et ce à quoi le Christ nous appelle maintenant. Le profil est écrit dans un style narratif afin d'illustrer, et de ne pas se contenter d'énumérer, ce que nous avons discerné. Il culmine par une invitation à vous joindre à nous pour le discernement des candidats pour notre prochain Évêque-président. Un résumé exécutif qui synthétise les thèmes et déclarations de ce document se trouve à la fin.

L'élection du 28e Évêque-président est un moment décisif pour l'Église épiscopale. L'Église fait face à des défis et des opportunités qui sont bien différents de tout ce que nous avons pu rencontrer ces derniers temps. Comme l'auraient dit les prophètes de l'ancien temps : « nous nous retrouvons en terre étrangère ». Ce profil aborde plusieurs de ces défis et opportunités, et il tente de décrire l'Évêque-président que l'Église épiscopale cherche pour notre temps et pour le proche avenir. Mais comme l'Écriture Sainte nous enseigne à maintes reprises, notre Seigneur a des plans pour nous, des plans pour « un avenir et une espérance ». Dieu est fidèle ; et pour cela, nous donnons « les remerciements les plus humbles et les plus sincères » (Livre de la Prière Commune, p. 58). En effet, c'est un moment passionnant pour l'Église épiscopale.

Merci de vous joindre à nous dans ce travail. Nous vous demandons de continuer à nous soutenir par vos prières, alors que nous continuons à vous soutenir par les nôtres.

Cordialement,

Le Rév. e. r. Mark Lattime, coprésident
Le diocèse d'Alaska

Dr chan. Steven Nishibayashi, coprésident
Le diocèse de Los Angeles

Dr Deborah Harmon Hines, secrétaire
Le diocèse de l'ouest du Tennessee

La Rév. Dr Deborah Jackson, aumônière
Le diocèse de Floride

M. Thomas Alexander
Le diocèse d'Arkansas

M. Eric Bailey
Le diocèse de Floride centrale

La Rév. e. r. Jennifer Baskerville-Burrows
Le diocèse d'Indianapolis

La Rév. Chanoine Lydia Kelsey Bucklin
Le diocèse du nord du Michigan

Le Rév. Diego Chingúá
Le diocèse de l'Équateur central

M. Thomas Diaz
Le diocèse de Los Angeles

Le Rév. Dr Antonio Gallardo
Le diocèse de Los Angeles

Mme Maria Gonzalez
Le diocèse d'Olympia

La Rév. Maureen-Elizabeth Hagen
Le diocèse de l'Oregon

M. Warren Hawk
Le diocèse du Dakota du Sud

Le Rév. e. r. José McLoughlin
Le diocèse de l'Ouest de la Caroline du Nord

La Rév. e. r. Phoebe Roaf
Le diocèse de l'Ouest du Tennessee

La Rév. e. r. Audrey Scanlan
Le diocèse de Pennsylvanie centrale

La Rév. Mary Frances Schjonberg
Le diocèse de Newark

L'honorable Rose H. Sconiers
Le diocèse de l'Ouest de New York

Le Rév. Kit Wang
Le diocèse du Maine



II

Notre travail de discernement

« Jésus a dit : ‘... là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d’eux.’ »

(Matthieu 18:20)

Christ nous enseigne qu’il nous rencontre quand nous nous réunissons en son nom. Par conséquent, nous savons que le travail de discernement, de recherche de la présence de Dieu parmi nous, est intrinsèquement collaboratif. Ce travail doit être fait aux côtés des autres. À ce titre, notre travail a inclus :

1. Une **enquête à l’échelle de l’Église**,² grâce à laquelle plus de 6 000 personnes interrogées ont partagé avec nous leurs espoirs et leurs préoccupations concernant le monde, l’Église épiscopale et le prochain Évêque-président.
2. Des dizaines d’**entretiens** avec des Évêques-présidents actuels et passés, des dirigeants de l’ensemble de l’Église, des membres du personnel confessionnel et d’autres personnes qui servent en relation étroite avec l’Évêque-président, grâce auxquels les personnes interrogées ont réfléchi à leurs expériences dans ces rôles.
3. Vaste **conversation et prière** en tant que JNCPB, dont les membres élus et nommés sont très divers en matière démographique, de contexte ministériel et de perspective théologique.

Chacun de ces éléments a contribué à ce profil. Nous avons souvent trouvé un consensus entre nos moyens de discernement. Parfois, nous avons trouvé des opinions divergentes entre les répondants à l’enquête, les personnes interrogées et nos conversations. Ce profil vise à reconnaître et synthétiser l’ampleur de nos constatations. Nous présentons fidèlement ce profil sur la base de nos recherches et de notre discernement jusqu’à présent, et nous continuerons à chercher l’orientation de l’Église et du Saint-Esprit à mesure que le processus de nomination se poursuit.

² Comité Conjoint de Nomination pour l’élection de l’évêque président – Analyse de l’enquête, janvier 2023.



III
**Le monde
et l'Église de
notre temps**

« **Soyez bénis par
le SEIGNEUR,
l’auteur des cieux et
de la terre.
Les cieux sont les cieux
du SEIGNEUR,
mais la terre, il l’a
donnée aux hommes. »**
(Psaumes 115:15–16)

Le monde de notre temps

Dans notre enquête sur l’Église, nous avons demandé : « **Quelles seront les trois grandes questions mondiales des 10 prochaines années ?** » Entre l’enquête et nos propres méthodes de discernement, il semble y avoir beaucoup de consensus. Nous identifierons ci-dessous les trois principaux problèmes auxquels le monde sera confronté au cours des 10 prochaines années :

1. Crise environnementale

Nous avons constaté que **la crise environnementale est l’une des questions les plus pressantes auxquelles notre monde est confronté aujourd’hui, et qu’elle doit être une priorité absolue au cours des 10 prochaines années.**

Ceci se voit constamment dans toutes les catégories démographiques de notre travail de discernement : race, origine ethnique, sexualité, âge, géographie et ordre du ministère. Comme le psalmiste le prie, Dieu nous a confié le soin de la création, mais nous avons « trahi la confiance [de Dieu] » (Livre de la Prière Commune, p. 370), et « nous avons nié... la bonté [de Dieu]... dans le monde [que Dieu a] créé » (Enrichir notre célébration 1, p. 19). Les conséquences sont nombreuses : la détérioration des écosystèmes, le changement climatique croissant, l’épuisement des ressources et le manque d’énergie durable, qui s’opèrent le plus souvent au détriment des communautés déjà marginalisées parmi nous. L’urgence climatique mondiale continue ainsi d’être le problème le plus urgent auquel le monde sera confronté au cours des prochaines années. L’Église épiscopale doit se réaffirmer par rapport à la création que Dieu nous a confiée.

2. Violence, conflits et guerre

« **Il sera juge entre les nations, l’arbitre de peuples nombreux. Martelant leurs épées, ils en feront des socs, de leurs lances, ils feront des serpes. On ne brandira plus l’épée nation contre nation, on n’apprendra plus à se battre. »** (Ésaïe 2:4)

Nous avons constaté que **la violence, les conflits et la guerre sont aussi parmi les problèmes les plus urgents auxquels notre monde est confronté à l’heure actuelle.** Cela comprend notamment l’invasion de l’Ukraine par la Russie qui a commencé en février 2022, la violence raciale incessante et la violence constante par les armes à feu – autant d’exercices horribles du pouvoir et le massacre inutile de vies humaines. La violence, les conflits et la guerre inutiles occupent de nos jours une place inquiétante de premier plan. De notre point de vue, au cours des 10 prochaines années, l’Église épiscopale devra se réengager de manière substantielle envers ces paroles du Seigneur données au prophète Ésaïe : que les instruments de guerre soient refaçonnés en instruments pour le bien commun ; que les systèmes de mort soient déplacés par des systèmes de vie ; et que nous n’« apprendrons plus à nous battre ».

3. Inégalité et division

« Mes frères, ne mêlez pas des cas de partialité à votre foi en notre glorieux Seigneur Jésus Christ... n'avez-vous pas fait en vous-mêmes une discrimination ? N'êtes-vous pas devenus des juges aux raisonnements criminels ? » (Jacques 2:1,4)

La lettre de Jacques proclame une vision puissante, en nous rappelant que nous avons tendance à faire de nous des « juges », faisant « en [nous-mêmes] une discrimination ». Mais ce n'est pas la voie de Jésus-Christ. De cette façon, nous avons constaté que l'inégalité et la division de notre époque sont aussi parmi les problèmes mondiaux les plus urgents. Ces questions sont alimentées par des discriminations systémiques de toutes sortes : racisme, nationalisme, xénophobie, hétérosexisme, homophobie, transphobie, agéisme, capacitisme, classisme et malheureusement, beaucoup d'autres. Et en effet, l'Église épiscopale elle-même est en proie à de telles inégalités et divisions à sa propre façon. L'Église épiscopale doit poursuivre au cours des 10 prochaines années un grand travail de vérité et de jugement.

L'Église de notre temps

Dans notre enquête sur l'église, nous avons demandé : « Quels sont les trois principaux problèmes auxquels l'Église épiscopale sera confrontée au cours des 10 prochaines années ? » De nombreux répondants à l'enquête ont parlé du déclin significatif de la fréquentation et du nombre de membres de l'Église, et à travers nos méthodes de discernement, nous avons trouvé un consensus autour de quatre défis particuliers auxquels l'Église épiscopale sera confrontée au cours de ses 10 prochaines années, chacun étant lié à la tendance de la fréquentation et du nombre de membres à l'Église :

Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit... » (Matthieu 28:18-20A)

1. Nous avons constaté que l'église est confrontée à un défi d'évangélisation, un mot qui a été justement récupéré par les Épiscopaliens ces dernières années. La « Grande Commission » du Christ pour nous est d'« Aller donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » (Matthieu 28:19) Cela comprend

certainement des efforts à long terme, comme l'implantation d'églises, mais cela inclut principalement les efforts quotidiens qui sont fondamentaux à la vie de tous les chrétiens (Livre de la Prière Commune, p. 855-6). L'évangélisation consiste à rechercher où le Saint-Esprit a toujours été à l'œuvre dans le monde. L'évangélisation consiste à être envoyés pour y rencontrer Dieu, « pour faire le travail que [Dieu] nous a donné de faire, pour aimer et pour servir [Dieu] comme des témoins fidèles de Christ notre Seigneur » (Livre de la Prière Commune, p. 366). Dieu a fait un bon travail dans l'Église épiscopale au cours des dernières années, nous édifiant pour être les évangélistes pour lesquels nous avons été baptisés ; nous prions que Dieu continue ce travail en nous ces 10 prochaines années.

2. Nous avons constaté que l'Église est confrontée à un défi de la « catéchèse », de l'enseignement de la foi. Tout comme nous ne pouvons négliger le commandement de « faire de toutes les nations des disciples », nous ne pouvons pas négliger le commandement du Christ de « [leur enseigner] à obéir à tout ce qu'il [nous a] commandé ». De notre point de vue, l'Église épiscopale semble prête à se réengager dans la formation de la foi à travers tous les âges, en particulier au ministère de la jeunesse et au ministère du campus, et dans le travail d'élever et de former des dirigeants, à la fois laïcs et ordonnés. Transmettre et construire notre témoignage unique à la foi chrétienne sera essentiel au cours des 10 prochaines années.

3. Nous avons constaté que l'église est confrontée à un défi de nourrir notre propre foi. Après tout, nous ne pouvons pas proclamer ce que nous ne savons pas (Romains 10:14). Avec une foi forte et bien entretenue, nous pourrions nous joindre à Pierre et Jean en proclamant avec audace : « nous ne pouvons certes pas, quant à nous, taire ce que nous avons vu et entendu » (Actes 4:20). Nous croyons que nous sommes dans un moment où chacun des Épiscopaliens ont besoin de s'occuper de leur propre foi, de l'approfondir, car ce n'est qu'ainsi que nous pouvons accepter l'œuvre que Christ nous a confiée. Ce travail est vital, en particulier au cours des 10 prochaines années.

4. Nous avons constaté que l'église est confrontée à un défi d'adaptation à notre réalité actuelle. Ce n'est pas un acte de défaitisme ; après tout, la commission du Christ d'aller, de baptiser et d'enseigner est toujours devant nous. C'est plutôt un processus de réorganisation de nous-mêmes et de nos priorités pour répondre aux besoins de notre époque. Nous voyons des aperçus de l'adaptation créative : les diocèses voisins qui savent comment partager au mieux leurs ressources ; la Convention générale réévalue ses procédures ; nos séminaires s'engagent dans de nouveaux partenariats ; et ainsi de suite. Un tel travail sera crucial pour l'Église épiscopale au cours des 10 prochaines années.

³Vea los resultados del Informe Parroquial de 2021 (Nueva York: La Iglesia Episcopal, 2021), <https://www.generalconvention.org/parochialreportresults>.



IV
**Un Évêque-
président pour
notre temps**

Cette section du profil vise à articuler les qualités particulières que l'Église épiscopale recherche chez le prochain Évêque-président. Bien sûr, il existe de nombreux rôles et fonctions spécifiques du bureau qui restent cohérents entre les occupations de poste (voir « Qualifications canoniques, mandat, rôles et fonctions »). Mais ici, nous visons à réfléchir à ce que nous avons discerné comme étant nécessaire pour un Évêque-président pour notre temps.

Plusieurs qualités et caractéristiques sont remontées à la surface et ont trouvé un consensus, y compris :

- Une fidélité à la prière et à l'étude.
- Un engagement envers le soin de soi physique, mental et spirituel.
- Une capacité démontrée de croissance personnelle au fil du temps.
- Un amour reconnaissable de l'apprentissage et des défis.
- Un désir de collaborer avec les gens.
- Une capacité démontrée de transformation des systèmes aux niveaux local et diocésain.
- Un engagement à établir des relations avec les autres et pour les autres.
- Une personnalité authentique, une disposition bienveillante et un bon sens de l'humour.

Ci-dessous, nous identifierons trois caractéristiques particulièrement importantes souhaitées pour notre prochain Évêque-président, non seulement parce que ces caractéristiques ont réuni un grand consensus dans notre travail de discernement, mais aussi parce qu'elles sont profondément liées aux défis et aux opportunités que nous avons décrits ci-dessus :

I. Un leadership fort

« Et les dons qu'il a faits, ce sont des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des bergers et catéchètes, afin de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude. »
(Éphésiens 4:11-13)

L'Église épiscopale veut qu'un Évêque-président de leadership fort nous mène dans les défis qui nous attendent. Nous reconnaissons qu'un leadership fort peut prendre une forme différente selon la personne, mais ce leadership doit toujours être stratégique, articulé, collaboratif, engagé et bienveillant. Le prochain Évêque-président aura démontré une capacité pour ce genre de leadership fort au cours de son travail dans un diocèse, et aura démontré une

aptitude pour le leadership par le biais du changement systémique. Et comme l'illustre de manière mémorable les Écritures, ce leadership est toujours pour « bâtir le corps du Christ », l'Église. Le style de leadership de l'Évêque-président doit être à la fois une vision stratégique et une vision qui permet aux autres de bâtir le corps, « jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble... à la taille du Christ dans sa plénitude »..

2. Amour de la prédication et de la communication

« J'ai en effet un très vif désir de vous voir, afin de vous communiquer quelque don spirituel pour que vous en soyez affermis... » (Romains 1:11)

Ce sentiment de « désir » de Paul est ce que l'Église épiscopale recherche en un Évêque-président : **quelqu'un qui aspire à apporter une parole à l'Église épiscopale et au monde.** Le prochain Évêque-président doit être non seulement un prédicateur fort – une qualité qui diffère selon le prédicateur donné – mais aussi quelqu'un qui aime vraiment prêcher. Cette œuvre d'« apporter une parole » a lieu au-delà de la chaire. Elle se déroule dans les réseaux sociaux et dans les lettres à l'Église épiscopale ; dans les conventions diocésaines et dans les réunions du personnel ; dans les réunions du Conseil exécutif ; et dans les réunions de la Chambre des Évêques. Et compte tenu de l'ampleur de cette Église, le travail de prédication et de communication a lieu par nature auprès d'une variété de

cultures et de personnes. Le prochain Évêque-président devrait avoir le langage nécessaire pour parler à une Église diverse, de parler au-delà des différences.

3. Fidélité

« De même, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile. »

(1 Corinthiens 9:14)

La « fidélité » est la dernière caractéristique à être énumérée, mais elle n'est en aucun cas la moindre. En fait, c'est la caractéristique la plus importante, parce que, comme nous le rappelle l'apôtre Paul, le travail de proclamer l'Évangile devrait être fondé sur la « vie de l'Évangile ». Comme le Livre de la Prière Commune nous fait prier, nous montrons la louange de Dieu « non seulement avec nos lèvres, mais dans nos vies » (p. 101). Cette insistance sur la fidélité est apparue de façon cohérente et convaincante dans nos résultats d'enquête, nos entretiens et nos conversations. Le prochain Évêque-président devrait être celui qui est profondément ancré dans sa foi et son espérance en Christ et fermement attaché à la tradition vivante de l'Église épiscopale. Il devrait être pleinement authentique et être une personne d'intégrité palpable, « toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte » (1 Pierre 3:15).



V
**Qualifications
canoniques,
mandat, rôles
et fonctions**

Qualifications canoniques

La Constitution et les Canons de l'Église épiscopale ne définissent pas de limites ni d'exigences selon lesquelles les évêques de l'Église peuvent officier en tant qu'Évêque-président. Tout évêque de l'Église épiscopale le jour où les nominations sont reçues dans une session conjointe de la Chambre des députés et de la Chambre des évêques à la Convention générale est éligible, sous réserve d'être nommé conformément aux Canons et aux processus prescrits par le JNCPB. Toutefois, il faut tenir compte des dispositions canoniques sur le mandat décrit ci-dessous.

Mandat

Le mandat de l'Évêque-président débute le 1er novembre 2024 et se termine le 31 octobre 2033. Si l'Évêque-président atteint l'âge de 72 ans avant la fin du mandat, il doit démissionner à la Convention générale la plus proche de la date à laquelle il atteint les 72 ans, et un nouvel Évêque-président serait élu lors de cette Convention générale pour un mandat de neuf ans à compter du 1er novembre suivant la clôture de la Convention générale (Canon I.2.2).

Rôles et fonctions

La principale source de compréhension du rôle et des responsabilités de l'Évêque-président est la Constitution et les Canons de l'Église

L'Église est la plus familière avec les responsabilités de l'Évêque-président :

- Faire preuve de leadership dans l'élaboration de politiques et de stratégies pour l'Église et parler au nom de l'Église sur les questions de politiques, stratégies et programmes de la Convention générale.
- Visiter chaque diocèse de l'Église épiscopale (Canon I.2.4(a)).
- Dire les paroles de Dieu à l'Église et au monde en tant que représentant de cette église.
- Représenter l'Église épiscopale de la Communion anglicane en tant que primat.
- Participer à l'ordination et à la consécration des évêques.
- Présider la Chambre des évêques

En outre, l'Évêque-président a diverses responsabilités pour :

- Les congrégations dans des terres étrangères, y compris la Micronésie et la convocation des Églises épiscopales en Europe.
- Le processus de consentement à l'élection des évêques.
- Les membres des ordres religieux et des communautés chrétiennes.
- L'Église épiscopale de Navajoland.
- Les aumôneries fédérales et évêque des ministères fédéraux.
- Les diocèses sans évêques

L'Évêque-président a également des responsabilités importantes pour la discipline et les changements de statut des évêques :

- Il reçoit des demandes des évêques concernant leur libération ou leur retrait du ministère de l'Église épiscopale.
- Il reçoit les démissions d'évêques.
- Il reçoit la preuve de l'incapacité des évêques.
- Il émet des directives pastorales, des restrictions sur le ministère et des congés administratifs concernant les évêques.
- Il nomme l'agent d'admission pour les plaintes contre les évêques.
- Il siège au Comité de référence du Conseil de discipline des évêques.
- Il certifie l'abandon de la communion par les évêques.
- Il traite les accusations de violations de la doctrine par les évêques.
- Il a un rôle important à jouer dans les procédures pour mettre fin à la relation d'un évêque et d'un diocèse.

Les **fonctions de gouvernance** de l'Évêque-président comprennent :

Les nominations : L'Évêque-président nomme des évêques à toutes les commissions permanentes, aux comités permanents conjoints, aux groupes de travail de la Convention générale, aux comités de la Chambre des évêques, aux comités législatifs de la Chambre des évêques à la Convention générale, au Conseil des ministères de transition et au Conseil des Archives. Ils effectuent d'autres nominations au Conseil général des aumôniers examinateurs et au Conseil United Thank Offering ; nomment des représentants personnels aux commissions permanentes ; et, en cas de vacance, nomment le registraire.

Les nominations avec le Président de la Chambre des députés : Et l'Évêque-président et le président de la Chambre des députés nomment conjointement les comités du Conseil exécutif, les membres du Conseil exécutif pour servir de liaison avec chaque commission permanente, le directeur de l'exploitation, le directeur financier et le directeur juridique du Conseil exécutif, le directeur général de la Convention générale et le trésorier de la Convention générale en cas de vacance. Ils peuvent, conjointement, modifier la date et la durée de la Convention générale, nommer et désigner la chambre d'action initiale pour chaque résolution avant la Convention générale.

Membre des comités et commissions : L'Évêque-président est membre d'office de chaque commission permanente et comité permanent mixte, ainsi que d'autres organes de gouvernance.

Président des conseils

d'administration : L'Évêque-président est le président de la Domestic and Foreign Missionary Society (DFMS), l'entité d'entreprise à but non lucratif de New York par laquelle l'Église épiscopale possède des biens et exerce ses affaires. Le Conseil exécutif est le conseil d'administration de cette société. L'Évêque-président est également président du Conseil exécutif, et en tant que tel, a « la responsabilité ultime de la supervision des travaux du Conseil exécutif dans la mise en œuvre du ministère et de la mission de l'Église qui peuvent être engagés selon le cas au Conseil exécutif par la Convention générale » (Canon I.4.2(a)).

Les **fonctions exécutives** de l'Évêque-président comprennent :

Président-directeur général du Conseil exécutif : En tant que PDG du Conseil exécutif, l'Évêque-président est responsable du fonctionnement quotidien du personnel du Conseil exécutif et des opérations du Centre de l'Église à New York et des autres bureaux de l'Église. Cela signifie que l'Évêque-président a la responsabilité des finances, de la gestion de l'immobilier, du personnel et des programmes pour la plupart des fonctions de l'ensemble de l'Église, à l'exception majeure du personnel et des opérations du bureau exécutif de la Convention générale, et du bureau et du personnel du président de la Chambre des députés.

Autres fonctions de direction : Además Outre le personnel du Conseil exécutif, l'Évêque-président est responsable du personnel et des activités de son bureau, qui

comprennent généralement, au minimum, un canon à l'Évêque-président et l'évêque responsable du Bureau du développement pastoral.

Certains rôles de l'Évêque-président ne sont pas précisés dans la Constitution et les Canons, mais en découlent naturellement. D'autres rôles sont également attribués à l'Évêque-président par d'autres organisations, notamment :

Conférencier et prédicateur : L'Évêque-président est un conférencier et prédicateur recherché par d'innombrables organisations et groupes de l'Église épiscopale et de la Communion anglicane. En tant que tel, l'Évêque-président voyage beaucoup.

Offrir l'hospitalité : Au nom de toute l'église, l'Évêque-président offre l'hospitalité aux dirigeants d'église en visite, aux membres de la Communion anglicane et aux visiteurs œcuméniques et interconfessionnels.

Dirigeant d'organismes connexes : L'Évêque-président assume des rôles de direction avec plusieurs autres organisations étroitement liées à l'Église épiscopale, y compris la nomination et/ou le service aux conseils d'administration de Secours et développement épiscopaux, et le Collège des évêques.

VI

Une invitation à faire preuve de discernement

Nous vous invitons maintenant tous à nous rejoindre dans ce travail d'une manière particulière, en discernant des individus qui pourraient être appelés au bureau de l'Évêque-président et à l'œuvre qui se présente à notre église. Le JNCPB contactera tous les évêques dont les noms sont soumis pour les inviter à participer à notre processus de discernement et à fournir des documents de demande.

Pour soumettre un nom à la JNCPB, veuillez remplir ce [formulaire](#). La date limite pour la soumission des noms est **samedi le 15 juillet 2023**, et la date limite pour soumettre les documents de demande est **mardi le 15 août 2023**.



VII

Résumé exécutif

Notre travail de discernement

Ce profil utilise trois outils principaux pour la collecte de données :

1. Une enquête dans l'ensemble de l'Église auprès de plus de 6 000 répondants.
2. Des dizaines d'entretiens.
3. D'innombrables heures de conversation et de prière.

Le monde et l'Église de notre temps

L'Église épiscopale a identifié trois problèmes particulièrement urgents auxquels notre monde est confronté aujourd'hui :

1. La crise environnementale.
2. Violence, conflits et guerre.
3. Inégalité et division.

Nous avons identifié quatre défis particulièrement urgents auxquels notre Église est confrontée aujourd'hui :

1. Un défi pour embrasser notre appel à l'évangélisation.
2. Un défi pour enseigner la foi.
3. Un défi pour nourrir notre propre foi.
4. Un défi pour s'adapter aux réalités actuelles.

Un Évêque-président pour notre temps

L'Église épiscopale a identifié trois qualités particulièrement importantes du prochain Évêque-président :

1. Un leadership fort.
2. Un amour pour la prédication et la communication.
3. La fidélité.

Les qualifications canoniques, mandat, rôles et fonctions

La Constitution et les Canons de l'Église épiscopale définissent un certain nombre d'exigences, de rôles et de devoirs de l'Évêque-président.

Qualifications canoniques : L'Évêque-président doit être un membre de la Chambre des évêques de l'Église épiscopale.

Mandat : Le mandat est de neuf ans, à compter du 1er novembre 2024 et se terminant le 31 octobre 2033. Si l'Évêque-président atteint l'âge de 72 ans avant la fin du mandat, il doit démissionner de la Convention générale la plus proche de la date à laquelle il fête son 72e anniversaire.

Rôles : L'Évêque-président parle au nom de l'Église sur les politiques et les programmes de la Convention générale, communique la parole de Dieu à l'Église et au monde, représente l'Église à la Communion anglicane et préside la Chambre des évêques. L'Évêque-président a également des responsabilités pour une grande variété d'autres ministères et juridictions. D'autres responsabilités comprennent un rôle important dans divers aspects de la discipline et des changements de statut des évêques..

Fonctions de gouvernance : Dans la gouvernance de l'Église, l'Évêque-président assume une variété de responsabilités dans les nominations à divers organes directeurs : prendre des décisions avec le président de la Chambre des députés ; servir comme membre de chaque comité et commission de l'Église ; et en tant que président des principaux conseils d'administration de l'Église.

Fonctions exécutives : L'Évêque-président est le président-directeur général du Conseil exécutif et est donc responsable du personnel et des opérations du Centre de l'Église, à l'exception du bureau exécutif de la Convention générale

Autres rôles : L'Évêque-président prend la parole et prêche dans une grande variété de fonctions, offre l'hospitalité au nom de l'Église aux dirigeants invités, et sert de chef d'organisations associées à l'Église, ainsi que d'autres fonctions non exigées par les Canons.

Une invitation à faire preuve de discernement

Pour soumettre un nom à la JNCPB, veuillez remplir ce [formulaire](#). La date limite pour la soumission des noms est **samedi le 15 juillet 2023**, et la date limite pour soumettre les documents de demande est **mardi le 15 août 2023**.